



**Association pour la promotion,  
la valorisation et la défense  
du métier de dépanneur-remorqueur**  
[www.assofdd.com](http://www.assofdd.com)

*Association à l'origine du Corridor de Sécurité mis en place officiellement en septembre 2018*

## **FDD partenaire du Chant des Dauphins**

*Communiqué Officiel du 7 avril 2026*

Depuis sa création en 2012, l'association "Fier d'être Dépanneur", outre la promotion, la valorisation et la défense du métier de dépanneur-remorqueur, n'a eu de cesse de mener des actions caritatives dans des domaines les plus divers, en particulier en direction des plus jeunes.

De multiples défilés annuels ont permis, grâce aux fonds récoltés lors de ces manifestations, de subventionner les domaines les plus divers, tels la recherche sur le cancer des enfants, menée par l'Institut Gustave Roussy, le Téléthon, l'Amfe (maladies du foie de l'enfant) mais également les chiens d'aveugles et bien d'autres...

Plus récemment, enfin, en 2022, l'association Autisme France a reçu de Fier d'être Dépanneur un chèque substantiel...

Quand nous avons découvert l'association Le Chant des Dauphins, nous avons immédiatement pensé qu'elle s'inscrivait en ligne directe de notre dernier défilé de 2022 et avons dès lors décidé d'y mettre notre grain de sel !



**Qu'est-ce que le Chant des Dauphins ?** En 2001, Philippe Manon (décédé en octobre 2023, en mer, à bord de "La Crevette des Flots", bateau de l'Association) décide de mettre sa passion pour la Méditerranée et les cétaqués au service d'enfants autistes en situation de handicap, en leur offrant des sorties en Méditerranée pour aller à la rencontre des dauphins. C'est ainsi que "Le Chant des Dauphins" a vu le jour, sous l'impulsion du regretté Philippe qui en fut le fondateur.

A partir de 2011, date de l'acquisition de leur propre voilier de 12 mètres, ils ont pu satisfaire les demandes croissantes des familles et structures spécialisées (IME, MAS, FO, FAM...). Aujourd'hui ce sont 45 bénévoles qui œuvrent au sein de l'association, chacun avec ses compétences mais tous avec leur cœur avec un seul objectif : le bonheur partagé.

Nous sommes maintenant en 2026, et l'embarcation acquise en 2011 a bien vieilli, dépassant avec allégresse les 40 ans. Il devenait donc nécessaire d'investir dans une nouvelle embarcation. L'équipe du Chant des Dauphins, Andrea Mettens (la Présidente) en tête s'est attelée à ce chantier dès 2024. Ce nouveau challenge porte un nom : "Voile Bonheur"... Beaucoup de recherches, d'heures de travail, de déplacements, de réunions...

La perle rare est enfin trouvée, à Marseille, il faut maintenant la financer. Les partenaires, petits et grands, ne manquent pas, mais réunir la somme nécessaire à l'achat d'un tel navire est titanesque ! Le plus dur est fait, et c'est la dernière ligne droite qui est en vue. C'est la raison pour laquelle FDD a décidé de s'associer au projet, à sa manière et à hauteur de 1000 €... FDD sera présent lors de l'arrivée du bateau, mi-mai !



**56-58 Route Nationale 6 – 91800 BRUNOY – Tél. 01 69 43 88 45 – Port. 06 07 23 39 88**

*Association Loi 1901 – Identification R.N.A. W132004087 (Création 11/02/2013)*

Outre le bienfait pour les enfants autistes et l'envie d'une meilleure approche des dauphins, ce projet revêt un caractère environnemental : dès que possible et dès que les fonds nécessaires seront réunis, dans quelques mois, la passation de la nouvelle embarcation vers une motorisation électrique sera réalisée...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différentes étapes à venir de ce projet...



---

**Voici l'Epicurien, le nouveau navire amiral du Chant des Dauphins,  
qui sera rebaptisé "LE FILOU", en hommage au Président Fondateur !**

***Vous souhaitez vous aussi soutenir l'association Le Chant des Dauphins :***

- En ligne, sur le site <https://www.lechantdesdauphins.com>, puis NOUS SOUTENIR et FAIRE UN DON.
- Par chèque, à l'ordre de "Le Chant des Dauphins", à envoyer à :  
"Le Chant des Dauphins" – Le Carré du Marin, Capitainerie de Port Fréjus,  
55 passage des Caryatides, 83606 FREJUS CEDEX

*Les dons de particulier à des Associations autorisent 66% de réduction d'impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un justificatif fiscal vous sera adressé.. Si vous faites un don, envoyez vos coordonnées à [cracoskyp@gmail.com](mailto:cracoskyp@gmail.com) afin que nous puissions vous faire parvenir ce justificatif.*

Contact Entreprises et Professionnels : Philippe CRACOSKY, 06 85 13 02 17. [cracoskyp@gmail.com](mailto:cracoskyp@gmail.com)